

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE DE CONSTITUTION

LUNDI 19 DECEMBRE 2016, SALLE DU CONSEIL GENERAL

La séance est ouverte par l'administratrice communale Fabienne Dubois qui souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, et à l'assemblée constituée d'anciens conseillers généraux et communaux invités ce soir pour les remercier du travail accompli lors de la législature précédente.

Elle donne connaissance de l'ordre du jour en mentionnant que l'ancien Conseil communal a émis le désir d'ajouter un point à l'ordre du jour : le point 6 devient Information du Conseil communal, les divers au point 7. Cette proposition est acceptée par le législatif.

Elle informe que tous les articles énoncés ce soir proviennent du Règlement général de la commune de Valangin du 7 septembre 2009, qui est mis à disposition pour les conseillers généraux en cas de besoin.

Selon l'art. 3.3 al.2, la séance est présidée par le doyen d'âge et les trois plus jeunes membres remplissent provisoirement les fonctions de secrétaire et de questeurs. En l'occurrence le doyen d'âge est M. Alfred Widmer, le rôle de secrétaire sera assuré par M. Etienne de Tribolet et les questeurs Mmes Aurélie Widmer et Mélanie Aquilon.

M. Widmer prend la place de président et remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement pour la commune de Valangin ceci malgré les difficultés.

Mme Aquilon demande la parole et propose la création d'une commission « Avenir du village ».

M. Widmer demande aux conseillers généraux s'ils sont d'accord avec cette proposition ? Oui, à l'unanimité. Un point 5.15 « commission Avenir du village » est ajouté aux nominations.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016
3. Nomination du bureau du Conseil général
4. Nomination du Conseil communal
5. Nominations
 - 5.1 commission des finances (5 membres)
 - 5.2 commission de salubrité publique (2 membres)
 - 5.3 commission d'urbanisme et des travaux publics (7 membres)
 - 5.4 commission de police du feu (5 membres, pas forcément des élus)
 - 5.5 commission des monuments historiques (5 membres)
 - 5.6 commission pour la révision des règlements communaux (5 membres)
 - 5.7 commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)

- 5.8 commission « trafic » (5 membres)
 - 5.9 commission du collège et de la place de jeux (5 membres)
 - 5.10 délégué à l'assemblée des actionnaires de Transports Régionaux Neuchâtelois
 - 5.11 délégué à l'assemblée des actionnaires de Vadec
 - 5.12 délégué au Syndicat EORéN
 - 5.13 délégué au Conseil intercommunal de l'EORén
 - 5.14 délégué au Conseil intercommunal du CSVR
 - 5.15 commission « Avenir du village » (7 membres)
- 6. Informations du Conseil communal
 - 7. Divers
 - 8. Verrée de fin d'année
- 1. Appel**
15 personnes présentes
- 2. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016**
Aucune remarque. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans remerciements à son auteur.
- 3. Nomination du bureau du Conseil général**
Présidente : Mme Mélanie Aquilon, qui prend ses fonctions immédiatement, M. Widmer se retire et ainsi de suite pour les autres membres.
Vice-président : M. Vincent Challandes
Secrétaire : Mme Lise-Marie Schilling
Vice-secrétaire : M. Jean Reymond
Questeurs : MM. Alfred Widmer et Luc Balmer
Toutes les nominations sont approuvées par applaudissements
- 4. Nomination du Conseil communal**
Mme Aquilon demande aux conseillers communaux sortants s'ils désirent reprendre leur place au sein du Conseil communal.
C'est le cas pour Mme Aurélie Widmer et MM. Mario Vieira et Etienne de Tribolet. Il quitte immédiatement les rangs du législatif et rejointe l'administratrice à la table de l'exécutif.
Le parti « Intérêts communaux » propose M. Claude Wiseman qui accepte la charge.
Le parti « Groupe indépendant valanginois » propose M. Nicolas Margotin (non élu) qui accepte la charge.
- Une courte interruption de séance est faite afin que les viennent-ensuite qui l'acceptent intègrent les places laissées libres.
Pour le parti « Intérêts communaux », il s'agit de MM. Manuel Vieira et Jean-Christophe Masson et pour le parti « Groupe indépendant valanginois », il s'agit de MM. Louis Schneider et François Jaques.
Toutes ces nominations sont entérinées par applaudissement et remerciements.

5. **Nominations**

5.1 Commission des finances (5 membres)

Mme Mélanie Aquilon, MM. Luc Balmer, Jean-Christophe Masson, Tommy Terbaldi, Alfred Widmer

5.2 Commission de salubrité publique (2 membres)

MM. Manuel Vieira et Louis Schneider

5.3 Commission d'urbanisme et des travaux publics (7 membres)

Mme Mélanie Aquilon, MM. Julien Auroi, Jean-Christophe Masson, Jean Reymond, François Jaques, Tommy Terbaldi et Fabien Nguyen

5.4 Commission de police du feu (5 membres)

Mme Dubois informe que pour cette commission, il n'y a pas d'obligation qu'elle soit constituée d'élus. Les membres actuels ont accepté de continuer. Il s'agit de MM. Eric Siegenthaler, Etienne Balmer, Pierre-René Beljean, Maelden Even et Gérard Margueron.

5.5 Commission des monuments historiques (5 membres)

Mmes Lise-Marie Schilling, Katharina Bleuer, MM. François Jaques, Vincent Challandes et Jean Reymond

5.6 Commission pour la révision des règlements communaux (5 membres)

Mmes Lise-Marie Schilling, Adelina Alves, MM. Manuel Vieira, Luc Balmer et Fabien Nguyen

5.7 Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)

Mme Lise-Marie Schilling, Adelina Alves, MM. Julien Auroi, Manuel Vieira et Louis Schneider

5.8 Commission « Trafic » (5 membres)

Mme Katharina Bleuer, MM. Manuel Vieira, Jean Reymond, Tommy Terbaldi et François Jaques

5.9 Commission du collège et de la place de jeux (5 membres)

Mme Katharina Bleuer, MM. Julien Auroi, Vincent Challandes, Fabien Nguyen et Louis Schneider.

5.10 Délégué à l'assemblée des actionnaires de Transports Régionaux Neuchâtelois

M. François Jaques

5.11 Délégué à l'assemblée des actionnaires de Vadec

M. Jean-Christophe Masson

5.12 Délégué au Syndicat EORéN

Mme Lise-Marie Schilling

5.13 Délégué au Conseil intercommunal de l'EORÉN
M. Manuel Vieira

5.14 Délégué au Conseil intercommunal du CSVR
Mme Katharina Bleuer

5.15 Commission « Avenir du village »

M. Widmer dit qu'il était clair que la commission « Fusion Neuchâtel-Ouest » n'avait plus de raison d'être, mais le sujet est toujours brûlant dans un autre contexte. Avec qui fusionner ? Est-ce encore d'actualité ? Ou prend-on la voie de l'indépendance ? Faut-il penser à une situation de corporation avec une autre commune par exemple ?

La réflexion est ouverte sur le devenir de Valangin.

La commission nouvellement créée pourrait soutenir le Conseil communal dans ces décisions.

La question est posée : nomme-t-on la commission ce soir ou sursoit-on à cette nomination ?

Le cadre est posé et il apparaît que les deux partis soient assez informés des enjeux pour prendre leur décision ce soir.

Au lever de mains, il est admis qu'elle sera constituée immédiatement.

MM. Julien Auroi, Jean Reymond, Manuel Vieira, Tommy Terbaldi, Louis Schneider, Alfred Widmer et François Jaques sont élus dans cette commission.

Toutes les nominations ci-dessus sont entérinées par applaudissements

6. Divers

Le Groupe Indépendant Valangin, par la voix de M. Terbaldi propose que la décision des autorités communales de la législature précédente concernant la déchetterie soit annulée.

M. Balmer demande si on peut prendre des décisions sans qu'elles soient mises à l'ordre du jour, et surtout sans en avoir débattu au sein des partis ? L'administratrice confirme que cela doit obligatoirement être mis à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

Mme Aquilon propose que le législatif se prononce par un lever de mains en posant la question : qui désire que ce sujet soit débattu lors d'une prochaine séance ?

9 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Widmer revient sur le sujet de l'association du plus beau village de Suisse. Il souhaiterait que le législatif prenne une décision afin que le Conseil communal entreprenne les démarches nécessaires pour l'adhésion de Valangin à cette association, qui rendrait le village visible dans toute la Suisse, qui pourrait apporter des soutiens dans les choix à faire, notamment sur le problème du parcage dans le Bourg, qui, à son sens, n'est pas vraiment un problème rédhibitoire pour faire partie de l'association. Il estime que pour un coût de CHF 500.00 par année, cela en vaut la peine.

Il appelle un vote clair à cette adhésion.

Là également, comme pour le point ci-dessus, ce sujet doit faire l'objet d'un point de l'ordre du jour de la prochaine séance.

Mme Aquilon demande aux conseillers généraux de s'exprimer par un lever de mains, en posant la question : Etes-vous pour le report de ce sujet à la prochaine séance ?

13 voix pour le report, 1 voix contre.

7. Informations du Conseil communal

M. de Tribolet informe que des travaux seront entrepris pour la mise en conformité du réseau d'eau. Des vannes de décharge seront posées pour éviter que de l'eau contamine le village en cas de pannes des UV.

Ces vannes sont destinées à couper l'eau dès qu'un problème aux UV survient. Il s'agit d'une obligation imposée par le service de l'hygiène du canton.

Mme Aquilon demande dans quel délai cela doit se faire ? M. de Tribolet répond que la commune de Valangin est sommée de le faire, donc le délai c'était hier.

Il s'agit d'une somme d'environ CHF 10'000.00 par réseau d'eau.

Ces frais seront comptabilisés dans les comptes de fonctionnement.

8. Divers

M. Balmer aimerait que le Valang'infos soit distribué dans les hameaux car ce n'est pas le cas présentement.

Le Conseil communal répond qu'il a déjà, à plusieurs reprises, demandé au BAN de le faire. Il va insister encore.

Mme Bleuer dit qu'il pourrait être mis sous pli pour les habitants des hameaux. Le problème c'est qu'on paie déjà le BAN pour ce travail.

Mme Aquilon aimerait remettre l'église au milieu du village concernant les intentions du Groupe indépendant Valanginois pour faire taire les fausses rumeurs concernant sa politique en matière de fusion.

Elle informe que son groupe ne milite pas en faveur d'une fusion avec Neuchâtel ou Val-de-Ruz, mais qu'il souhaite construire un avenir serein pour le village.

Elle souhaite que tous les élus travaillent ensemble dans un esprit constructif et dans un climat chaleureux.

Elle remercie le Conseil communal d'avoir organisé la verrée et souhaite une bonne année à tout le monde.

Elle clôt la séance à 20h40.

La présidente

La secrétaire au PV